



BP : 5005 Dakar-Fann

SYLLABUS DE PROGRAMME

Le syllabus du programme de formation en **Gestion des collectivités locales** délivré par l'Ecole Supérieure d'Economie Appliquée de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, fournit des informations décrivant la finalité, la nature, le niveau, le contenu et l'organisation des études.

1. IDENTIFICATION DU PROGRAMME

1.1.1 Type de Formation*

Formation initiale

1.1.2 Diplôme*

licence

1.1.3 Niveau

Bac + 3 années

1.2 Intitulé du Programme*

Gestion des collectivités locales

1.3.1 Domaine*

Sciences de l'homme et de la société

1.3.2 Mention (s)*

Géographie

1.3.3 Spécialité

Gestion des collectivités locales

2. DISPOSITIF DE FORMATION

2.1 Justification du Programme*

Ce programme de Licence professionnelle a pour objectif de former des spécialistes dans le domaine du développement territorial et de l'aménagement du territoire; de renforcer les compétences des agents des collectivités intervenant dans le développement territorial, de la gestion urbaine et de la gestion de l'environnement et du cadre de vie dans les collectivités territoriales.

2.2 Organisation du programme*

Programme structuré en 6 semestres regroupant des UE (fondamentales de cours théoriques, de travaux dirigés, de travaux pratiques, de stages) constituées d'EC.

2.3. Profil de sortie

2.3.1 Profil académique*

- Maîtrise des concepts et outils de l'analyse territoriale
- Maîtrise des dispositifs juridiques et réglementaires organisant les collectivités locales
- Connaissance des outils et techniques socioéconomiques, institutionnels et réglementaires liés au fonctionnement des collectivités locales
- Connaissance des outils et techniques liés au développement territorial et à la gestion des collectivités locales

2.3.2. Profil professionnel*

Conseillers en développement local et décentralisation dans les collectivités territoriales, dans l'administration centrale, dans les bureaux d'étude prestataires de services;
Cadre intermédiaire d'encadrement des communautés de base dans les projets de développement et dans les Organisations non Gouvernementales

2.4 Approches pédagogiques*

Cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, en alternance avec des stages collectifs en milieu rural et/ou urbain.

2.5 Equipe pédagogique

2.5.1 Responsable de la Formation*

SOULEYMANE DIA
77 633 48 91
souleymane2.dia@ucad.edu.sn

2.5.2 Equipe pédagogique*

Aly Sada Timéra, Urbaniste/aménagiste, chef du département ATEGU (ESEA) ; Ibrahima Ndiaye, Urbaniste /aménagiste, département ATEGU, (ESEA) ; Bara MBoup, Géographe, département ATEGU (ESEA) ; Ibraima Diop Gaye, Environnementiste, département ATEGU (ESEA) ; Latyr Diouf, aménagiste, directeur des études(ESEA) ; Yakham Diop, géographe, (département de géographie (FLSH) ; Maury Traoré, juriste, (FSJP) ; Mbaye Fall Diallo coordonnateur de programme, (UGC), Ibrahima Hanne, topographe (Service du cadastre) : Mor Sène, fiscaliste,Consultant ; Pape demba Timéra, spécialiste SIG, consultant.

2.6 Outils et Supports*

Logistiques de travaux pratiques et de stage en milieu rural et urbain

3. THEMES

Semestre 1	Décentralisation et développement local (9 crédits) ; Urbanisme I (6crédits) ; Gestion de l'environnement (9 crédits) ; : Ateliers d'aménagement (6 crédits) ;
Semestre 2	Environnement et cartographie (6 crédits) ; Stage de découverte du milieu (24 crédits).
Semestre 3	Gestion locale (10 crédits) ; : outils et techniques d'analyse (9 crédits) ; Politiques publiques (11 crédits) ;
Semestre 4	Environnement et urbanisme (6 crédits) ; Ateliers de préparation du stage technique (4 crédits) ; Stage technique (20 crédits).
Semestre 5	Habitat, urbanisme (10 crédits) ; Gestion des services urbains de base (10 crédits) ; Outils de gestion urbaine (10 crédits) ;
Semestre 6	Elaboration de rapports de fin d'études (30 crédits)

4. EVALUATION

4.1 Modalités d'évaluation des acquis d'apprentissages (par les enseignants).

Pour l'évaluation des enseignements théoriques : Contrôle continu (100%) réparti ainsi qu'il suit : le travail de groupe (30%) et le travail individuel (70%),

Pour l'évaluation des stages : Les stages sont évalués sur la base des rapports de stage (75%), des restitutions et (25%)

4.2 Modalités d'évaluation des enseignements (par les apprenants).

Rencontres d'évaluation des apprentissages, fiche d'évaluation sur papier...

5. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

5.1 Partenariat

- Les ministères techniques (stages et enseignements) : Ministère de la gouvernance et de l'aménagement du territoire ; Ministère chargé du renouveau urbain ; ministère de l'environnement et du développement durable...
- Les agences publiques : ADL ; PNDL (stages et appui financiers aux étudiants)
- Les ONG (stages et visites d'expériences)
- Les collectivités locales (stages, enseignements et appui financier aux étudiants)
- Les bureaux d'études techniques (stages et enseignements)
- Les Universités nationales (UGB)

5.2 Passerelles

- Les élèves ayant le niveau baccalauréat
- Les étudiants titulaires de la licence peuvent s'inscrire à d'autres Master de l'ESEA, de l'UCAD et des autres Universités